### ☐ FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE FINANCE

Bâtiment Weicker 4, rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg www.uni.lu/fdef/law

Date de la conférence : 14 et 15 décembre 2012

Lieu de la conférence : Université du Luxembourg Salle Tavenas 102, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg

Langue de la conference : Français

### Inscription:

- Frais d'inscription (déjeuners et pause-cafés inclus) : €50 (Professeurs et doctorants dispensés)
- Inscription par mail à : <u>fdef-colloques@uni.lu</u> (en précisant le nom, prénom et l'institution du participant)
- Nombre de participants maximal : 80
- Coordonnées bancaires :
  - Bénéficiaire : Université du Luxembourg
  - IBAN: LU36 0019 2355 9899 3000
  - BIC Code: BCEELULL
  - Référence obligatoire: NOM, PRENOM, F2C-DRO-PMA-12W040

# Renseignements:

Nadja Risch

Tél.: +352 / 46 66 44 6619











la Conférence du Jeune Barreau de

Luxembourg

14 et 15 décembre 2012 Université du Luxembourg

UNIVERSITÉ DU

LUXEMBOURG

## Vendredi, 14 décembre 2012

09h00 Introduction

Stefan Braum, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de finance de l'Université du Luxembourg

Pascal Ancel, Professeur de droit civil à l'Université du Luxembourg

09h15 Conditions et étendue du droit à réparation

Présentation générale des systèmes nationaux

Présidence : Elise Poillot, Professeur à l'Université du Luxembourg,

Responsable du Groupe de travail en droit privé européen

France : Olivier Gout, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III

Belgique : Bernard Dubuisson, Professeur à l'UCL, Louvain-la-Neuve/

Bertrand De Coninck, Juge au tribunal de 1ère instance de Bruxelles, Maître de conférences à l'UCL Louvain-la-Neuve

Luxembourg : Georges Ravarani, Président de la Cour administrative du

Luxembourg, Professeur associé à l'Université du

Luxembourg

Allemagne: Oliver Berg, Avocat, Chargé d'enseignement à l'Université

de Lorraine

Italie : Valerio Forti, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

Suisse: Guillaume Etier, Avocat, Chargé d'enseignement à

l'Université de Genève

Espagne: Miguel Martin, Professeur à l'Université de Gerona

Angleterre : Isabelle Rueda, Chargée de cours à l'Université de Sheffield

11h45 Pause-café

12h00 Discussion

Présidence : Bénédict Winiger, Professeur à l'Université de Genève

13h30 Déjeuner

15h00 Discussion comparative à partir de cas particuliers

Présidence: Geneviève Viney, Professeur émérite à l'Université de Paris I, Panthéon Sorbonne

- Les collisions en chaîne
- Le piéton renversé
- Le conducteur ivre
- L'accident de passage à niveau
- L'accident sans contact entre le véhicule et la victime
- Le conducteur éjecté de son véhicule
- Le véhicule-outil
- L'aide au conducteur accidenté



# Samedi, 15 décembre 2012

09h00 Aspects procéduraux de l'indemnisation et rôle de l'assurance

#### Présentation des règles nationales

Présidence : Hubert Groutel, Professeur émérite à l'Université de Bordeaux IV, Président de l'Institut pour le droit européen de la circulation

France : Chistine Boillot, Maître de conférences à

l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne

Belgique: Nicolas Estienne, Assistant à l'UCL Louvain-la-

Neuve/Vincent Callewaert, Avocat, Maître de conférences invité à l'UCL Louvain-la-Neuve

Luxembourg : Séverine Menétrey, Assistant-Professeur à

l'Université du Luxembourg

Allemagne: Christian Huber, Professeur à l'Université d'Aix-

la-Chapelle

Suisse: Pierre Wessner, Professeur émérite à

l'Université de Neuchâtel

Espagne : Jordi Ribot, Professeur à l'Université de Gerona

Angleterre : Stathis Banakas, Professeur à l'Université

d'East Anglia, Norwich

11h00 Discussions

Présidence : Philippe Brun, Professeur à l'Université de Savoie

12h30 En guise de conclusion

Recommandation en vue d'une directive européenne d'harmonisation des règles d'indemnisation des « usagers vulnérables de la circulation » (congrès Trèves II, 7 et 8 juin 2001) par Hubert Groutel

2001) par riabort Grouter

12h45 Clôture de la conférence et déjeuner



FINANCE

DE

П

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE





